

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Membre de l'Association Canine Territoriale de Franche Comté



N° SCC : 1487 – N° CUN : HA1487
N° Préfecture : 701233 – N° SIREN : 503578452
Siège Social : Mairie – 70300 FROIDECONCHE

Président : Éric GOETZ - Tél : 06 16 13 28 59 - ccvb.president@laposte.net

Email (club) : clubcaninccvb@orange.fr - <http://clubcaninccvb.e-monsite.com/>



INVITATION

Froideconche, le 05 novembre 2017

Madame, Monsieur.

Le **C**lub **C**anin de la **V**allée du **B**reuchin a le plaisir de vous informer qu'il organise
le 2^{ème} Sélectif IPO de la saison 2017-2018

Le 27 et 28 janvier 2018.

Sur le stade municipal de Saint-Sauveur (70300) - rue Michelet

Juges pressentis :

Mme Cathy SINSOUT (C) - Mr Gilbert GUEVEL (B) - Mr Jean Bernard FLAMENT (A)

Hommes Assistants : **Steve ROBIN, Mathieu FAVRE et suppléant Pascal SALEMI**

Clôture des engagements impérativement avant le : **10 janvier 2018**

Les repas seront servis uniquement sur réservation

Au plaisir de vous recevoir en Haute-Saône.

Le Président et animateur IPO du CCVB : Éric GOETZ

Réception des dossiers

(demande d'engagement **et** coupon réponse)

M. Éric GOETZ

21, route sous le Mont de Vannes - 70270 SAINT BARTHELEMY

Portable : **06 16 13 28 59** - Adresse mail : ccvb.president@laposte.net

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération - Merci d'utiliser les formulaires du CCVB.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Membre de l'Association Canine Territoriale de Franche Comté



N° SCC : 1487 – N° CUN : HA1487

N° Préfecture : 701233 – N° SIREN : 503578452

Siège Social : Mairie – 70300 FROIDECONCHE

Président : Éric GOETZ - Tél : 06 16 13 28 59 - ccvb.president@laposte.net

Email (club) : clubcaninccvb@orange.fr - <http://clubcaninccvb.e-monsite.com/>



COUPON REPONSE

2^{ème} Sélectif IPO au **C** LUB **C** ANIN DE LA **V** ALLEE DU **B** REUCHIN 27 & 28 janvier 2018

Concours

Sélectif = 25 €

Repas (*)

	nombre				Sous-total
vendredi midi :		x	10 €	=	€
<i>Soupe de lentilles saucisses</i> <i>Fromage - Yaourt - Café</i>					
vendredi soir :		x	14 €	=	€
<i>Assiette de crudités - Spaghettis bolognaise (sauce GOETZ)</i> <i>Fromage - Glace, Chantilly - Café</i>					
samedi midi :		x	14 €	=	€
<i>Soupe de légumes - Assiette comtoise, salade verte</i> <i>Salade de fruits - Café</i>					
samedi soir :		x	14 €	=	€
<i>Pâté en croute - Jambon braisé et gratin dauphinois</i> <i>Fromage - Glace, Chantilly - Café</i>					
dimanche midi :		x	14 €	=	€
<i>Soupe à l'oignon - Macreuse de bœuf, riz</i> <i>Fromage - Éclair - Café</i>					

Règlement (**)

Concours	=	25 €
Repas	=	€
TOTAL	=	€

Signature du Concurrent

(*) Sur réservation uniquement

(**) Chèque à l'ordre du CCVB

2^{ème} SELECTIF IPO saison 2017 - 2018
Le 27 et 28 janvier 2018
A retourner avant le : **10/01/2018**

Montant de l'engagement : 25 €

Sélectif organisé par : **CLUB CANIN DE LA VALLEE DU BREUCHIN**

Courrier à adresser à

Éric GOETZ - 21, route sous le Mont de Vannes - 70270 SAINT BARTHELEMY

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence) :

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone :

Mail (pour retour d'engagement):

***Dates et conditions de l'obtention des concours R. C. I. 3
(Obligatoire pour participer à un 1^{er} sélectif R. C. I.)***

IPO 3	Lieu	Date	Juge	Résultats			
				A	B	C	Tot
1 ^{er} concours							

Rappel : Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau 3 fait en France est obligatoire avec mention.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^o catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

Le Président du **CLUB CANIN DE LA VALLEE DU BREUCHIN**

Pour les entrainements le stade de foot sera accessible le vendredi uniquement à partir de 8H et dans le respect du chien (tous manquements à la charte éthique sur le terrain et ces abords seront signalés)

Les terrains de piste sont de des prés à vaches (les bovins sont rentrés pour l'hiver) et les objets de piste sont 2 bois et une corde de chanvre.

Hébergements :

Hôtel les sources

2 av jean moulin

70300 Luxeuil les bains

Tel 03 84 93 70 04

Prix négocié pour le concours 50€coté rue et 60€ coté parc

Hôtel Mercure

19 av labienus

70300 Luxeuil les bains

Tel 03 84 93 61 69

Prix négocié pour le concours 50€ (parking souterrain)

Hôtel restaurant chez Maxim

10 av Georges Clémenceau

70300 Saint Sauveur (3 min du terrain)

Tel 03 84 40 02 91

Réservation possible par Booking

Pour les chambres d'hôtes et gîtes connectez-vous au site de l'office du tourisme de Luxeuil les bains, sur l'onglet « séjourner ».